

Soudainement, dans le domaine de la limitation des armements, on a cessé de chercher à gérer une relation compliquée, axée sur la dissuasion, entre adversaires lourdement armés, pour se soucier plutôt de *contrôler* au sens strict du terme et, préférablement, d'éliminer des armes risquant autrement de tomber aux mains de parties insoupçonnées au comportement imprévisible. Le changement de stratégie à l'égard des réductions rapides des arsenaux s'est produit trop tard pour enrayer toute une série de problèmes très graves au sujet de la gestion des forces nucléaires et autres dans le contexte de l'écroulement de l'Union soviétique. Personne ne sait au juste comment les accords conclus dans le passé seront mis en oeuvre et vérifiés dans ces conditions radicalement nouvelles.

En outre, on a tout lieu de s'inquiéter sur la possibilité que, pour des motifs commerciaux, des armes de tous types et des compétences militaires passent de l'ancien empire soviétique, littéralement ruiné, à d'autres parties du monde, ce qui renforce les craintes existantes au sujet de la prolifération des armes. Dans le sillon des deux guerres du Golfe, et après que l'on eut appris l'existence des programmes irakiens d'acquisition d'armes perfectionnées, les efforts visant à limiter les transferts d'armes (notamment à destination du Moyen-Orient) ont progressé quelque peu en octobre, avec l'entente à laquelle les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (ce sont aussi de grands exportateurs d'armes) sont parvenus sur l'adoption de lignes directrices pour régir ces transferts. En décembre, l'Assemblée générale de l'ONU convenait en outre d'élaborer un régime de l'enregistrement des armes, ce qui témoignait aussi d'un grand souci pour la question, que les représentants canadiens avaient d'ailleurs étudiée activement, surtout depuis que le premier ministre avait évoqué personnellement et avec insistance la question des transferts d'armes auprès de ses homologues du G7 et d'ailleurs, en février 1991. Parallèlement, on avait beaucoup de mal à s'entendre sur des normes qui restreindraient vraiment l'action des grands fournisseurs d'armes; de plus, les tensions ne se sont atténuées suffisamment que dans quelques-unes des régions enclines au conflit qui représentent des clients importants de ces fournisseurs. Une aliénation plus généralisée du Sud par rapport au Nord et un antagonisme plus marqué entre les deux hémisphères continueront sans doute de rendre très difficile la conclusion d'autres accords dans ces régions et peut-être même le renouvellement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1995.